

études, lui les finissait. En apparence il était resté le même écolier, ricaneur et espiègle, mais au fond il avait mûri ; il commençait à comprendre le sérieux de la vie, son âme cérait aux touches secrètes de la grâce qui l'attirait à l'état ecclésiastique.

Il reçut la tonsure le 6 octobre 1844. Déjà, depuis deux ans, il portait l'habit des jeunes séminaristes, ce qu'on appelait la *petite soutane*. Il était l'un des vingt-cinq que M. Ducharme avait présentés à l'évêque, le 21 janvier 1842, comme les prémices de son petit séminaire, et qui formèrent depuis la portion choisie de sa famille, ayant leur place à sa table et leur alcove près de la sienne dans la mansarde du presbytère. Après avoir exercé pendant six ans à Sainte-Thérèse les fonctions de professeur et de surveillant, M. Graton passa quelques mois au grand séminaire de Montréal pour se préparer plus immédiatement au sacerdoce. Il fut ordonné prêtre le 3 août 1851 et demeura encore deux ans à Sainte-Thérèse comme professeur de seconde. Son idée première avait été d'y demeurer toujours, et c'est dans ce dessein qu'il avait demandé et obtenu son agrégation au séminaire. Mais d'autres pensées, fruit d'une plus ample réflexion, le tournèrent vers le ministère pastoral. Il y vit sans doute un champ plus vaste pour ses talents. Peut-être aussi crut-il, non sans raison, que certains côtés de sa nature étaient trop réfractaires à la vie commune. Après avoir étudié quelques mois l'anglais à Saint-Colomban, sans passer par le vicariat il fut nommé curé de la paroisse nouvelle de Sherrington.

*
* * *

M. Graton fut curé à Sherrington de 1853 à 1858 ; à Saint-Jérôme, de 1858 à 1863 ; à Terrebonne, de 1863 à 1871 ; à Saint-Henri de Mascouche, de 1873 à 1875 ; à Saint-Henri des Tanneries, Montréal, de 1875 à 1878 ; de nouveau à Saint-Henri de Mascouche, de 1878 à 1884 ; et enfin à Saint-Rose, de 1884 jusqu'à sa mort. Sur ces divers théâtres la vie que je raconte resta la